
Invesco Funds

2-4 Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Luxembourg

www.invesco.com

20 janvier 2025

Circulaire à l'attention des Actionnaires

IMPORTANT : Cette circulaire est importante et exige toute votre attention. Si vous avez la moindre question quant aux suites à lui donner, nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier professionnel.

Sauf définition contraire, tous les termes commençant par une majuscule employés dans le présent document ont la même signification que dans le prospectus d'Invesco Funds, une SICAV de droit Luxembourgeois (la « SICAV »), et dans les Annexes A et B (collectivement le « Prospectus »).

À propos des informations contenues dans la présente circulaire :

Les administrateurs de la SICAV, une SICAV de droit luxembourgeois (les « Administrateurs ») et la société de gestion de la SICAV (la « Société de gestion ») assument la responsabilité de l'exactitude des informations figurant dans la présente lettre. À la connaissance des Administrateurs et de la Société de gestion (qui ont pris toutes les mesures raisonnables pour s'en assurer), les informations figurant dans la présente lettre sont, à la date où elle a été rédigée, conformes à la réalité et n'omettent aucun élément susceptible d'avoir des répercussions sur la teneur de ces informations. Les Administrateurs en assument par conséquent l'entière responsabilité.

Invesco Funds est réglementé par la
Commission de Surveillance du Secteur Financier
Administrateurs : Peter Carroll, Timothy Caverly,
Andrea Mornato, Rene Marston et Fergal Dempsey

Constitué au Luxembourg sous le n° B-34457
N° TVA LU21722969

Chère/Cher Actionnaire,

Nous vous adressons la présente en votre qualité d'Actionnaire de la SICAV, en raison de plusieurs modifications décrites plus en détail ci-après, devant être incluses dans le Prospectus du 20 janvier 2025 (la « Date de prise d'effet »). Sauf mention contraire dans les présentes, les modifications entreront en vigueur à la Date de prise d'effet.

Si l'une des modifications énoncées ci-après ne répond pas à vos critères d'investissement, nous vous informons que vous pouvez, à tout moment, demander le rachat de vos actions des Compartiments sans frais de rachat. Ces rachats seront effectués conformément aux conditions et modalités visées dans le Prospectus.

Sauf mention contraire dans les présentes, tous les coûts liés aux modifications proposées ci-après seront à la charge de la Société de gestion.

A. Mises à jour incluses à la lumière des « Orientations de l'AEMF sur les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité »

À compter du 24 mars 2025, à la lumière des « Orientations de l'AEMF sur les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité » (les « Orientations de l'AEMF »), les Compartiments ci-dessous seront mis à jour comme suit :

A.1-Compartiments appliquant une stratégie d'investissement soutenant la transition ESG

Les Compartiments suivants seront renommés afin de mieux refléter la nature liée à la transition de la stratégie d'investissement. En outre, les Compartiments appliqueront les critères d'exclusion de l'indice de référence « transition climatique » conformément aux Orientations de l'AEMF :

Dénomination actuelle	Nouvelle dénomination à compter du 24 mars 2025
Invesco Sustainable Eurozone Equity Fund	Invesco Transition Eurozone Equity Fund
Invesco Sustainable Global Income Fund	Invesco Transition Global Income Fund

Veillez noter que, si le Compartiment Invesco Net Zero Global Investment Grade Corporate Bond Fund ne sera pas renommé, car l'expression « Net Zero » implique déjà une stratégie de transition, il appliquera également les critères d'exclusion de l'indice de référence « transition climatique ».

Il est prévu que le rééquilibrage du portefeuille requis aux fins de l'alignement sur les critères d'exclusion de l'indice de référence « transition climatique » soit limité et que tous les coûts associés soient immatériels.

A.2-Modifications des caractéristiques ESG des Compartiments Invesco Responsible Global Real Asset Fund, Invesco Sustainable Global High Income Fund et Invesco Sustainable Multi-Sector Credit Fund (les « Compartiments concernés »)

Le cadre ESG des Compartiments concernés a été revu à la lumière des Orientations de l'AEMF et les Administrateurs ont décidé de modifier le cadre ESG des Compartiments concernés et de les renommer comme suit :

Dénomination actuelle	Nouvelle dénomination à compter du 24 mars 2025
Invesco Responsible Global Real Assets Fund	Invesco Global Real Assets Fund
Invesco Sustainable Global High Income Fund	Invesco Global High Yield Fund
Invesco Sustainable Multi-Sector Credit Fund	Invesco Multi-Sector Credit Fund

À compter du 24 mars 2025, les Compartiments concernés suivront un cadre fondé uniquement sur des exclusions liées à des critères ESG sur la base des facteurs suivants, qui peuvent être mis à jour de temps à autre :

- niveau d'implication dans l'extraction et la production de charbon ;
- niveau d'implication dans le pétrole et le gaz non conventionnels tels que l'exploration et l'extraction pétrolières et gazières en Arctique, l'extraction de sables bitumineux et l'extraction d'énergie de schiste ;
- niveau d'implication dans la production de tabac et les produits liés au tabac ;
- niveau d'implication dans la production de cannabis récréatif ;
- les sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes nucléaires ou de composants d'armes nucléaires à des pays qui n'ont pas signé le Traité sur la non-prolifération nucléaire. En outre, les sociétés seront exclues si elles sont considérées comme enfreignant l'un des principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Pour les compartiments renommés Invesco Multi-Sector Credit Fund et Invesco Global High Yield Fund : les émetteurs souverains notés E (sur une échelle de A à E) selon l'évaluation qualitative des gestionnaires d'investissements.

Les caractéristiques ESG actuelles ne seront pas conservées. Afin d'éviter toute ambiguïté, il n'y aura plus d'engagement en faveur de l'investissement d'un pourcentage minimum de la VL dans des « investissements durables » au sens du SFDR.

Les informations précontractuelles figurant à l'Annexe B du Prospectus et le document d'informations en matière de durabilité des Compartiments seront mis à jour en conséquence.

Les informations en matière de durabilité sont disponibles sur le site Internet www.invesco.eu. Veuillez sélectionner votre pays et votre profil d'investisseur pour pouvoir accéder aux pages produit des Compartiments ou à la rubrique « Documentation légale » du menu « Documentation », où vous trouverez le document d'informations en matière de durabilité, notamment le résumé des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou l'objectif d'investissement durable que les Compartiments promeuvent dans votre langue.

Bien que les modifications décrites ci-dessus amélioreront l'univers d'investissement dont dispose le Gestionnaire d'investissements, il n'est pas prévu qu'elles entraînent des changements importants dans la structure des Compartiments immédiatement après leur prise d'effet et le Gestionnaire d'investissements adaptera plutôt le portefeuille au fil du temps, en fonction des opportunités qui se présenteront. Il est prévu que les coûts de rééquilibrage soient immatériels.

Outre la capacité à demander le rachat sans frais de vos actions, tel que mentionné ci-dessus, vous pouvez également choisir de convertir votre investissement dans l'un des Compartiments concernés, sous réserve que ces demandes nous parviennent avant le 24 mars 2025, au profit d'un autre Compartiment de la SICAV (sous réserve des montants minimums d'investissement, tels que précisés

dans le Prospectus, et de l'autorisation dudit Compartiment à la vente dans votre juridiction). La conversion aura lieu conformément aux conditions du Prospectus, mais aucune commission de conversion ne sera imposée pour une telle conversion. Avant de prendre la décision d'investir dans un autre Compartiment, vous devez tout d'abord vous reporter au Prospectus et aux risques y afférents.

A.3-Autres mises à jour mineures des Compartiments Invesco Sustainable China Bond Fund et Invesco Environmental Climate Opportunities Bond Fund pour se conformer aux Orientations de l'AEMF

À compter du 24 mars 2025, les compartiments Invesco Sustainable China Bond Fund et Invesco Environmental Climate Opportunities Bond Fund se conformeront aux Orientations de l'AEMF afin de conserver leurs noms actuels liés à la durabilité.

Ainsi, le Compartiment Invesco Sustainable China Bond Fund augmentera ses investissements alignés sur ses caractéristiques environnementales et sociales à 80 % minimum de ses actifs, avec un minimum de 50 % d'investissements durables.

Le Compartiment Environmental Climate Opportunities Bond Fund augmentera également ses investissements alignés sur ses caractéristiques environnementales et sociales à 80 % minimum de ses actifs.

Les Compartiments Invesco Sustainable China Bond Fund et Invesco Environmental Climate Opportunities Bond Fund appliqueront les critères d'exclusion de l'indice de référence « accord de Paris » conformément aux Orientations de l'AEMF.

Les informations précontractuelles figurant à l'Annexe B du Prospectus et le document d'informations en matière de durabilité des Compartiments Invesco Sustainable China Bond Fund et Invesco Environmental Climate Opportunities Bond Fund seront mis à jour en conséquence.

Les informations en matière de durabilité sont disponibles sur le site Internet www.invesco.eu. Veuillez sélectionner votre pays et votre profil d'investisseur pour pouvoir accéder aux pages produit des Compartiments ou à la rubrique « Documentation légale » du menu « Documentation », où vous trouverez le document d'informations en matière de durabilité, notamment le résumé des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou l'objectif d'investissement durable que les Compartiments promeuvent dans votre langue.

Il n'est pas prévu que les mises à jour susmentionnées entraînent des changements importants dans la manière dont les Compartiments Invesco Sustainable China Bond Fund et Invesco Environmental Climate Opportunities Bond Fund sont gérés.

B. Compartiments appliquant une stratégie quantitative : changement de fournisseur de données ESG et changement de noms

En réaction à la décision de Moody's de fermer son service de données ESG, les Compartiments suivants passeront aux données de MSCI en ce qui concerne les critères ESG. Ce changement de fournisseur de données ne devrait pas avoir d'impact sur la mise en œuvre de la stratégie des compartiments. Toutefois, le taux de rotation du portefeuille pourrait augmenter pendant le mois au cours duquel le changement est effectué, ce qui pourrait entraîner des frais de transaction plus élevés. En effet, les différents fournisseurs de données peuvent avoir des points de vue différents sur des émetteurs spécifiques. Toutefois, les coûts associés à la transition devraient être négligeables et seront supportés par le compartiment concerné.

- Invesco Sustainable Allocation Fund,
- Invesco Sustainable Pan European Structured Equity Fund,
- Invesco Sustainable Global Structured Equity Fund,
- Invesco Energy Transition Fund,
- Invesco Social Progress Fund.

Les Compartiments ci-dessus appliqueront les critères d'exclusion de l'indice de référence « accord de Paris » conformément aux Orientations de l'AEMF.

Enfin, les Compartiments suivants seront renommés comme suit afin de mieux refléter la stratégie d'investissement actuelle qu'ils appliquent et/ou de mieux décrire leurs processus d'investissement :

Dénomination actuelle	Nouvelle dénomination à compter du 24 mars 2025
Invesco Sustainable Global Structured Equity Fund	Invesco Sustainable Global Systematic Equity Fund
Invesco Sustainable Pan European Structured Equity Fund	Invesco Sustainable Pan European Systematic Equity Fund
Invesco Energy Transition Fund	Invesco Energy Transition Enablement Fund

Toutes les modifications susmentionnées prendront effet le 24 mars 2025.

Le Gestionnaire d'investissements procède à un rééquilibrage mensuel des compartiments dont il assure la gestion, en échelonnant le rééquilibrage des différents Compartiments tout au long du mois. Cette approche permet de maintenir la liquidité et d'éviter de négocier tous les portefeuilles le même jour. Par conséquent, il est possible que les Compartiments susmentionnés ne soient pas entièrement alignés sur les exigences de conformité de MSCI pendant une période pouvant aller jusqu'à 30 jours à compter de la date de prise d'effet. Toute position non conforme après 30 jours est susceptible de résulter d'un problème de liquidité ou d'une autre opération sur titres et sera résolue dès que possible.

Les informations précontractuelles figurant à l'Annexe B du Prospectus et le document d'informations en matière de durabilité des Compartiments seront mis à jour en conséquence, le cas échéant.

Les informations en matière de durabilité sont disponibles sur le site Internet www.invesco.eu. Veuillez sélectionner votre pays et votre profil d'investisseur pour pouvoir accéder aux pages produit des Compartiments ou à la rubrique « Documentation légale » du menu « Documentation », où vous trouverez le document d'informations en matière de durabilité, notamment le résumé des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou l'objectif d'investissement durable que les Compartiments promeuvent dans votre langue.

C. Mise à jour de la stratégie d'investissement du Compartiment Invesco Asian Flexible Bond Fund et modification de l'indice de référence utilisé à des fins de comparaison des performances

À compter du 3 mars 2025, la stratégie d'investissement du Compartiment Invesco Asian Flexible Bond Fund sera mise à jour afin de supprimer la référence à la nature sans contrainte de la stratégie d'investissement, car cela ne correspond plus à la manière dont le Gestionnaire d'investissements entend gérer le Compartiment Invesco Asian Flexible Bond Fund. Il convient de noter que le Compartiment Invesco Asian Flexible Bond Fund n'investira pas plus de 40 % de sa VL dans des titres de créance à haut rendement et des titres non notés.

En outre, l'indice de référence utilisé à des fins de comparaison sera modifié et passera de : 50 % JP Morgan Asia Credit Investment Grade Index (Total Return) + 50 % JP Morgan Asia Credit Non-Investment Grade Index (Total Return) à **JP Morgan Asia Credit Index (Total Return)**. Le nouvel indice de référence sera plus représentatif de l'univers d'investissement du Compartiment Invesco Asian Flexible Bond Fund.

Ces mises à jour n'auront pas d'impact sur le profil de risque du Compartiment Invesco Asian Flexible Bond Fund.

D. Modification de la dénomination du Compartiment Invesco Global Total Return (EUR) Bond Fund

À compter du 24 mars 2025, le Compartiment Invesco Global Total Return (EUR) Bond Fund sera renommé **Invesco Global Total Return Bond Fund**, car il n'est plus nécessaire d'un point de vue commercial d'inclure la devise de base dans la dénomination du compartiment.

Ce changement de dénomination n'aura aucun impact sur la stratégie ou le processus d'investissement du Compartiment Invesco Global Total Return (EUR) Bond Fund.

E. Modification de l'indice de référence utilisé à des fins de comparaison et pour calculer l'exposition globale des Compartiments Invesco Net Zero Global Investment Grade Corporate Bond Fund et Invesco Developed Small and Mid-Cap Equity Fund

À compter du 3 mars 2025, l'indice de référence utilisé à des fins de comparaison et pour calculer l'exposition globale des Compartiments Invesco Net Zero Global Investment Grade Corporate Bond Fund et Invesco Developed Small and Mid-Cap Equity Fund sera modifié comme suit :

Compartiment	Indice de référence actuel	Nouvel indice de référence
Invesco Net Zero Global Investment Grade Corporate Bond Fund	Bloomberg Global Aggregate Corporate Index USD Hedged (Total Return)	ICE Global Corporate Climate Transition Absolute Emissions Index USD Hedged (Total Return)
Invesco Developed Small and Mid-Cap Equity Fund	MSCI World Small Cap Index (rendement total net)	MSCI World SMID Cap Index (rendement total net)

Le nouvel indice de référence proposé pour le Compartiment Invesco Net Zero Global Investment Grade Corporate Bond Fund permettra de mieux mettre en évidence la transition nette et mesurable vers la neutralité carbone grâce à l'utilisation d'un indice de référence « transition climatique ».

Le nouvel indice de référence proposé pour le Compartiment Invesco Developed Small and Mid-Cap Equity Fund sera mieux aligné sur son univers d'investissement principal.

La modification ci-dessus n'aura aucun impact sur le processus d'investissement des Compartiments Invesco Net Zero Global Investment Grade Corporate Bond Fund et Invesco Developed Small and Mid-Cap Equity Fund, ni sur leur profil de risque.

Si la modification apportée au Compartiment Invesco Developed Small and Mid-Cap Equity Fund ne devrait pas modifier le profil de risque, il est vrai que la stratégie d'investissement actuelle privilégie davantage les titres de sociétés de petite capitalisation. Il est prévu que le Gestionnaire d'investissements procède à un repositionnement non significatif du portefeuille en délaissant les sociétés de petite capitalisation au profit des sociétés de moyenne capitalisation immédiatement après la modification, et à un repositionnement supplémentaire du portefeuille au fil du temps afin de créer une stratégie d'investissement plus équilibrée entre les sociétés de petite et de moyenne capitalisations. Les coûts associés à ce repositionnement seront supportés par le Compartiment Invesco Developed Small and Mid-Cap Equity Fund.

F. Modification des informations précontractuelles du Compartiment Invesco India Equity Fund (Annexe B du Prospectus)

À compter du 20 février 2025, l'exclusion du secteur militaire (exclusion des sociétés qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de contrats militaires) sera supprimée des caractéristiques environnementales et sociales du Compartiment Invesco India Equity Fund, car cette exclusion limite les opportunités d'investissement dans le secteur militaire de l'autodéfense, ce qui, selon le Gestionnaire d'investissements et les Administrateurs, limite la capacité du Compartiment à générer de l'alpha.

Les informations précontractuelles figurant à l'Annexe B du Prospectus et le document d'informations en matière de durabilité du Compartiment Invesco India Equity Fund seront mis à jour en conséquence.

Les informations en matière de durabilité sont disponibles sur le site Internet www.invesco.eu. Veuillez sélectionner votre pays et votre profil d'investisseur pour pouvoir accéder aux pages produit des Compartiments ou à la rubrique « Documentation légale » du menu « Documentation », où vous trouverez le document d'informations en matière de durabilité, notamment le résumé des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment Invesco India Equity Fund promeut dans votre langue.

G. Ajout d'Invesco Asset Management Singapore Ltd en qualité de Sous-gestionnaire d'investissements pour le Compartiment Invesco Asian Equity Fund

À compter du 28 février 2025, Invesco Asset Management Singapore Ltd. sera nommée en qualité de Sous-Gestionnaire d'investissements du Compartiment Invesco Asian Equity Fund.

Cette nomination vise à faciliter la mise en œuvre du processus d'investissement, à l'endroit où les membres de l'équipe du Gestionnaire d'investissements sont situés, et permettra à l'équipe de reconnaître plus facilement ces membres en tant que gestionnaires de portefeuille désignés du Compartiment.

La manière dont le Compartiment Invesco Asian Equity Fund est géré restera inchangée.

H. Divers

Le Prospectus sera mis à jour à compter de la Date de prise d'effet afin de refléter d'autres mises à jour générales et diverses, notamment (mais sans s'y limiter) les suivantes :

- Les Compartiments Invesco Sterling Bond Fund¹ et Invesco Metaverse and AI Fund ont été agréés à Hong Kong. À ce titre, la Securities and Futures Commission (la « SFC ») a demandé plusieurs clarifications de l'objectif et la politique d'investissement de ces compartiments, reproduites dans la présente mise à jour du Prospectus.
- Une mise à jour de la rubrique « Intégration des risques liés au développement durable » (section 7.7 « Processus d'intégration des risques ESG ») a été effectuée afin de mieux refléter le processus appliqué, le cas échéant.
- La phrase suivante a été supprimée pour les Compartiments Invesco China New Perspective Equity Fund et Invesco Greater China Equity Fund : « *Le compartiment n'investira pas dans des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC (y compris les fonds négociés en bourse), à l'exception d'un placement possible dans des fonds monétaires à des fins de gestion de la liquidité qui ne dépassera pas 10 % de la VL du Compartiment* ». Cette limite avait été ajoutée à l'origine pour remplir certaines conditions d'autorisation de mise sur le marché au Mexique, mais il a été finalement décidé de ne pas demander cette autorisation. Par ailleurs, la stratégie d'investissement du Compartiment Invesco China New Perspective Equity Fund a été mise à jour pour refléter la fusion du Small and Medium Enterprise Board (SME) au sein du Main Board (la liste principale) de la Bourse de Shenzhen.
- Pour le Compartiment Invesco Pan European High Income Fund : à compter du 20 février 2025, il sera précisé que le niveau de l'effet de levier mesuré selon l'approche par les engagements ne dépassera pas 40 % de la VL du Compartiment Invesco Pan European High Income Fund afin de répondre à certaines exigences réglementaires de la SFC à Hong Kong (Annexe A du Prospectus (Méthodes utilisées pour calculer l'exposition globale des Compartiments et le niveau de levier attendu des Compartiments)).
- Pour le Compartiment Invesco Euro Corporate Bond Fund, il a été précisé que « *Si le Gestionnaire d'investissements n'avait pas l'intention d'acheter de titres de fonds propres, il est possible que de tels titres soient détenus par suite d'opérations sur titres ou autres conversions.* »

I. Mise à disposition des documents et informations complémentaires

Veillez consulter le site Internet de la Société de gestion (<http://invescomanagementcompany.lu>) pour obtenir la liste des catégories d'Actions disponibles pour chaque Compartiment.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ?

Le Prospectus mis à jour, ses Annexes A et B et les Documents d'informations clés sont disponibles gratuitement au siège social de la SICAV. Ces documents sont également disponibles sur le site Internet de la Société de gestion de la SICAV (Invesco Management S.A.).

¹ Ce compartiment n'est pas autorisé à la commercialisation en Belgique et en France.

Si vous avez des questions sur ce qui précède ou si vous souhaitez obtenir des informations sur d'autres produits de la gamme de compartiments Invesco commercialisés dans votre juridiction, veuillez contacter votre bureau Invesco local.

Contacts

- Allemagne : Invesco Asset Management Deutschland GmbH : (+49) 69 29807 0
- Autriche : Invesco Asset Management Österreich- Zweigniederlassung der Invesco Asset Management Deutschland GmbH : (+43) 1 316 20-0
- Irlande : Invesco Investment Management Limited : (+353) 1 439 8000
- Hong Kong : Invesco Asset Management Asia Limited : (+852) 3191 8282
- Espagne : Invesco Management S.A. Sucursal en España : (+34) 91 781 3020
- Belgique : Invesco Management S.A. Belgian Branch : (+32) 2 641 01 81
- France : Invesco Management S.A. Succursale en France : (+33) 1 56 62 43 77
- Italie : Invesco Management S.A. Succursale Italia : (+39) 02 88074.1
- Suisse : Invesco Asset Management (Schweiz) AG : (+41) 44 287 9000
- Pays-Bas : Invesco Management S.A. Dutch Branch : (+31) 208 00 61 82
- Suède : Invesco Management S.A. (Luxembourg) Swedish Filial : (+46) 8 505 413 76
- Royaume-Uni : Invesco Asset Management Limited : (+44) 0 1491 417 000.

Si vous êtes un client direct, veuillez contacter l'équipe de services aux investisseurs à Dublin au (+353) 1 4398100 (option 2).

J. Informations complémentaires

La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent varier (en partie en raison des fluctuations des taux de change). Les investisseurs peuvent ne pas récupérer la totalité du montant investi.

Pour les Actionnaires en Allemagne : si vous agissez en qualité de distributeur pour des clients allemands, il est porté à votre attention que vous n'êtes pas tenu de transmettre la présente circulaire à vos clients finaux sur un support durable.

Pour les Actionnaires en Suisse : le Prospectus, les Documents d'informations clés, les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels d'Invesco Funds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Invesco Asset Management (Switzerland) Ltd., Talacker 34, 8001 Zurich, est le représentant suisse et l'agent payeur suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich.

Pour les Actionnaires en Italie : les demandes de rachat seront effectuées conformément aux conditions et modalités visées dans le Prospectus. Les Actionnaires pourront racheter leurs actions sans frais de rachat autres que la commission d'intermédiation appliquée par les agents payeurs concernés en Italie, comme indiqué dans l'Annexe du formulaire de demande italien en vigueur et disponible sur le site Internet www.invesco.it.

Pour les Actionnaires en Belgique : le Prospectus (en anglais), les Documents d'information clé (en français), le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel (en anglais) des Familles de Compartiments sont également disponibles gratuitement auprès de correspondant (Invesco Management S.A. (Luxembourg) succursale belge, 143/4 Avenue Louise, B-1050 Brussels). Par ailleurs, les valeurs nettes d'inventaire (VNI) des compartiments commercialisés en Belgique sont publiées dans l'Echo, De Tijd et sur le site www.beama.be.

Pour les Actionnaires au Royaume-Uni : les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI) sont disponibles sur le site Internet local du Royaume-Uni conformément aux exigences du Royaume-Uni.

Un exemplaire du présent courrier est disponible dans plusieurs langues. Pour de plus amples informations, veuillez contacter notre équipe de services aux investisseurs à Dublin, au (+353) 1 439 8100 (option 2) ou votre bureau Invesco local.

Merci d'avoir pris le temps de lire ces informations.

Sincères salutations,

Peter Carroll

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Peter Carroll', is positioned below the printed name.

Par ordre du Conseil d'administration

Reconnu par Invesco Management S.A.